
Communiqué de presse

Implantation des Infirmier.es de Pratique Avancée dans le service d'Hématologie clinique et Oncologie médicale

7 octobre 2022

Les indicateurs épidémiologiques français de l'Institut National du Cancer estiment à 399 500 les nouveaux cas de cancers et à 150 000 décès en France survenus en 2017. Toutefois, une amélioration de la survie est observée pour plusieurs cancers, notamment les plus fréquents, grâce à l'amélioration des politiques de dépistage, du diagnostic précoce et de la prise en charge thérapeutique.

Le vieillissement de la population induit également une augmentation de l'incidence et de la prévalence du cancer.

Il en résulte une augmentation de la file active de malades, ainsi qu'une majoration en soins de patients suivis de façon prolongée.

Le développement de nouvelles thérapeutiques au long cours, avec des effets secondaires peu connus, ambulatoires la plupart du temps, implique des patients participatifs avec des besoins d'information et d'éducation croissants.

Les projections de la baisse de la démographie médicale en oncologie, interpellent, au regard des besoins croissants, puisqu'en 2020, l'activité a progressé de 1,8 % par rapport à 2019. Ainsi, dans la loi de transformation du système de santé « Ma Santé 2022 », il est recommandé de s'appuyer sur d'autres professionnels de santé pour assurer le suivi de patients stables.

C'est pourquoi, dans ce contexte, sur l'ensemble du territoire français, les Infirmier.es de Pratique Avancée (IPA) exercent principalement dans les services de cancérologie.

L'Infirmier.e en Pratique Avancée est un.e infirmier.e diplômé.e ayant acquis des connaissances spécifiques, le savoir-faire aux prises de décisions complexes et les compétences cliniques indispensables à la pratique avancée. Les caractéristiques de cette pratique avancée sont déterminées par le contexte dans lequel l'infirmier.e est autorisé à exercer.

L'Infirmier.e en Pratique Avancée participe à la prise en charge globale des patients dont le suivi lui est confié par un médecin. La conduite diagnostique et les choix thérapeutiques sont définis par le médecin et mis en œuvre dans les conditions définies réglementairement et précisées dans un protocole d'organisation.

Aujourd'hui, les équipes du service d'Hématologie clinique et Oncologie médicale officialise cette organisation des soins avec la signature de deux protocoles par les médecins et les Infirmier.es de Pratique Avancée, définissant le contenu des missions, le champ d'action et l'organisation des suivis que les IPA vont pouvoir proposer.

- Pour l'IPA en Hématologie
Prise en charge ambulatoire de patients atteints de Leucémie Myéloïde Chronique (LMC) en phase chronique, de Leucémie Lymphoïde Chronique (LLC) et de Myélome Multiple (MM) sous Thérapie antinéoplasique orale accompagnée ou non de thérapie intraveineuse (IV) ou sous cutanée (Sc).
- Pour l'IPA en Oncologie
Prise en charge ambulatoire de patients atteints de cancer broncho-pulmonaire, de mésothéliome, de mélanome et de cancer rénal sous immunothérapie et immuno-chimiothérapie de maintenance.

Les Infirmier.es de Pratique Avancée ont pour missions de

- sécuriser le parcours de soins en améliorant la détection, la prise en charge précoce et la gestion des effets indésirables liés aux traitements
- assurer le suivi partagé de patients stabilisés sous traitement en lien avec le cancérologue
- améliorer le lien ville-hôpital et la continuité entre les différents acteurs de la prise en charge
- améliorer la qualité de vie des patients : évaluation des besoins en soins de support, orientation, éducation thérapeutique
- animer les programmes d'éducation thérapeutique
- mettre en œuvre des actions de prévention et d'après cancer afin d'optimiser et fluidifier les parcours patient en amont et en aval des soins spécifiques
- contribuer à des études et des travaux de recherche

afin de répondre aux objectifs suivants

- améliorer la prise en charge qualitative des différents parcours
- développer une pratique collaborative avec la médecine de ville
- diminuer les ré-hospitalisations : meilleur suivi des toxicités/fréquence des consultations/ré-adressement au médecin traitant-IDEL
- réduire les passages aux urgences : interventions précoces sur les toxicités et apparition d'effets secondaires, télé-suivi/télé-surveillance via le logiciel LEA santé et suivi téléphonique
- définir une file active propre Infirmier.es de Pratique Avancée.

Cette organisation complète le dispositif propre au Centre Hospitalier d'Avignon et s'inscrit dans une réflexion globale portant sur les soins oncologiques étendus à l'ensemble du territoire de santé, et dans la poursuite entre autres de

- l'ouverture des hôpitaux de jour dans les centres hospitaliers du Groupement Hospitalier de Territoire de Vaucluse
- le développement des parcours de chimiothérapie à domicile avec le service Hospitalisation à Domicile de l'HADAR

et ce, dans l'optique toujours, de placer le patient au cœur des soins oncologiques du maillage territoriale et renforcer les compétences des professionnels de santé.